



**Jean-Michel Blanquer**

# « Les lycéens pourront se tester une fois par semaine »



Au ministère de l'Éducation nationale, vendredi.  
LEWIS JOLY POUR LE JDD

## **ÉCOLE** Avant la rentrée en présentiel des collèges et lycées demain, le ministre de l'Éducation nationale détaille les nouveautés

**Après les écoliers, collégiens et lycéens retournent en cours demain. N'est-ce pas prématuré ?**

Non, car chaque jour d'école compte pour un enfant. Derrière, il y a des enjeux éducatifs, psychologiques, de santé et d'avenir. Nous appliquons un protocole très strict, avec la fermeture de la classe dès le premier cas de Covid et des demi-jauges dans tous les lycées et dans certains collèges. Notre stratégie « tester, alerter, protéger » atteint aussi un troisième niveau : après les tests antigéniques du premier trimestre, les tests salivaires du deuxième, nous proposons maintenant les autotests. Aussi, il faut arrêter d'être obnubilé par le rôle de l'école dans les contaminations. C'est loin d'être le facteur principal.

**Les autotests ont-ils déjà été livrés ?**

Nous en avons déjà diffusé plus de 2 millions pour les 560 000 agents des écoles primaires. À raison de deux tests par semaine, nous avons quinze jours d'avance. Nous allons en livrer 60 millions en mai et juin. La semaine

prochaine pour les adultes ; à partir du 10 mai pour les lycéens, qui pourront se tester une fois par semaine.

**Pourquoi organiser les autotests des lycéens dans les établissements ? Des proviseurs dénoncent un cahier des charges irréaliste...**

C'est en effet une contrainte nouvelle. Mais leur arrivée est une très bonne chose. Un tutoriel, publié sur notre site, permettra de former les lycéens à leur utilisation. Nous souhaitons qu'ils deviennent petit à petit autonomes pour pouvoir, à terme, les faire chez eux. Mais il faut donner un premier élan pédagogique.

**Comment ces dépistages seront-ils organisés ?**

Ce sera décidé à l'échelle de chaque

établissement. On peut imaginer une approche assez simple : on choisit un lieu à l'intérieur du lycée puis, classe par classe, les élèves viennent y pratiquer leur autotest, sur le temps scolaire, sous la supervision d'un personnel médical, de médiateurs ou de volontaires. Nous avons déjà recruté 1 700 médiateurs pour aider au dépistage.

**Selon une étude, un dépistage par semaine chez 75 % des élèves réduirait de 50 % les contaminations. Pensez-vous y parvenir ?**

C'est l'objectif fixé. Bien sûr, il faut

l'accord de la famille. Mais je pense qu'elles vont jouer le jeu. Elles l'ont fait pour les tests salivaires : on a aujourd'hui 75 % d'approbation. Avec un taux de positivité, avant les vacances, qui avoisinait les 0,4 %.

**La Haute Autorité de santé (HAS) approuve désormais les autotests pour les moins de 15 ans. Allez-vous les proposer aux collégiens et écoliers ?**

Pour l'école primaire, notre stratégie repose sur les tests salivaires. Nous développerons peut-être les autotests pour des classes de collège, fin mai. Nous avons toujours été pragmatiques en analysant les retours de terrain. Il faut d'abord bien déployer cela au lycée. Le fait de tester dès maintenant tous les professeurs deux fois par semaine dans les écoles, collèges et lycées doit déjà permettre d'identifier les cas positifs et de couper la chaîne de contamination au plus tôt.

**Ne craignez-vous pas une quatrième vague d'épidémie ?**

On a eu toutes sortes de prédictions depuis un an. Nous les accueillons avec attention et discernement. Aujourd'hui, la tendance est plutôt à la baisse, même si ça évolue lentement. Malgré les craintes, la reprise en primaire s'est bien passée. Et nous autorisons à nouveau les cours d'EPS en intérieur à partir de demain. Cette crise sanitaire ne doit pas nous détourner de nos préoccupations





pédagogiques. En CP, les acquis en lecture sont bons, comme nous avons pu le constater cette semaine avec le président de la République dans une classe du réseau d'éducation

prioritaire de Melun. Nous avons des éléments d'espoir pour l'avenir. Nous allons continuer à consacrer beaucoup d'effort et de moyens à la jeunesse. C'est pour ça que le budget 2022 pour l'éducation sera largement augmenté pour tenir compte aussi des résultats du Grenelle de l'éducation.

**Comment le protocole va-t-il évoluer ?**

Si la situation s'améliore, nous pourrions par exemple envisager de fermer de nouveau les classes à partir de trois cas, ou, peut-être, de rétablir les classes entières pour tous, mais il est bien sûr trop tôt pour le dire.

**La vaccination pour les enseignants de plus de 55 ans est possible depuis le 17 avril. Combien d'entre eux ont reçu leur première dose ?**

Environ 20 % de la population ciblée, soit plus de 35 000 personnes, ce qui est déjà significatif, même si l'image erronée du vaccin AstraZeneca a joué. C'est pour ça que je me suis fait vacciner avec l'AstraZeneca.

**Quelles seront les prochaines étapes ?**

À partir de la semaine prochaine, ce sera au tour des professeurs de plus de 50 ans ayant en charge des élèves handicapés, et des AESH [accompagnants des élèves en situation de handicap]. Ensuite, aux personnels de maternelle [professeurs et Atsem] de plus de 50 ans.

**Les autres enseignants de plus de 50 ans ne seront donc pas prioritaires par rapport à la population générale ?**

Ils auront toujours accès à des centres dédiés – ce qui facilite la prise de rendez-vous – et l'ensemble des personnels recevra la première injection avant les vacances d'été. Il est normal qu'une personne en surpoids de

45 ans puisse être vaccinée avant un professeur de 30 ans.

**Des aménagements au grand oral du baccalauréat sont-ils possibles ?**

Nous avons déjà bien adapté le bac depuis le début de la crise sanitaire. Mais généraliser le contrôle continu – on est déjà à 80 % – n'est pas dans l'intérêt de l'élève. Nous devons faire preuve de bienveillance, en accentuant l'accompagnement personnel, pour l'épreuve de philosophie comme pour le grand oral. Ce dernier sera aménagé. L'élève pourrait, par

exemple, présenter un mot de son professeur pour signaler les parties du programme non vues.

**Avez-vous demandé la saisine du Conseil constitutionnel par 60 députés de la majorité sur la proposition de loi facilitant l'enseignement en langue régionale ?**

Mon logiciel est profondément républicain, je suis donc très attaché au respect de la Constitution et à l'unité de la République. Chaque fois qu'un député m'a demandé mon avis, j'ai répondu que j'étais favorable à cette saisine. Ce texte pose des questions constitutionnelles évidentes, notamment parce qu'il peut permettre la multiplication d'écoles dites immersives où on ne parle pas le français, et parce qu'il crée des dépenses supplémentaires pour les communes.

**Le Sénat va organiser un débat sur l'écriture inclusive. Est-ce une bonne façon de promouvoir l'égalité femme-homme ?**

Notre langue est le premier trésor français, celui qui nous relie tous et fait notre puissance mondiale. Elle ne doit donc pas être triturée ou abîmée. La féminisation des métiers et des fonctions est un progrès, mais mettre des points au milieu des mots est un barrage à la transmission de notre langue pour tous, par exemple pour les élèves dyslexiques. Nous avons déjà une circulaire d'Edouard Philippe interdisant l'écriture inclusive dans les usages administratifs, nous allons clarifier le fait que c'est vrai aussi dans nos usages pédagogiques. ●

PROPOS RECUEILLIS PAR ANTOINE MALO,  
MARIE QUENET ET SARAH PAILLOU

**« 20% des  
enseignants  
de plus de 55 ans  
ont reçu une dose  
de vaccin »**

